



PREFET DE LA REUNION

Direction de la Jeunesse, des Sports  
et de la Cohésion Sociale  
Pôle Formations, Emploi et Certifications

## Fiches de présentation des métiers du secteur social

# Conseillère en économie sociale et familiale

### LA PROFESSION

Le conseiller en économie sociale et familiale (CESF) est un travailleur social qualifié dont le cœur de métier est fondé sur une expertise dans les domaines de la vie quotidienne : consommation, habitat, insertion sociale et professionnelle, alimentation-santé.

Ses compétences scientifiques et techniques spécifiques lui confèrent une légitimité professionnelle pour intervenir dans le cadre de l'écologie de la vie quotidienne.

Son intervention privilégie une finalité éducative. Elle fait participer les personnes à la conception et à la mise en œuvre des moyens définis afin qu'elles deviennent acteurs de leur éducation.

### LIEU DE FORMATION

Pour suivre cette formation, les candidats doivent remplir certaines conditions et demander leur inscription auprès de l'institut de formation en travail social de la Réunion.

#### INSTITUT REGIONAL DE FORMATION EN TRAVAIL SOCIAL (IRTS)

1 rue Sully Brunet  
97470 Saint-Benoit  
Tél : 02 62 92 97 77

#### LES TEXTES DE REFERENCE :

-Décret n°2009-1084 du 1er septembre 2009

-Arrêté du 1er septembre 2009 et référentiels (professionnel, certification, formation)

#### Adresse postale

Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale  
de La Réunion (DJSCS)  
14, allée des Saphirs, CS 61 044  
97 404 Saint-Denis Cedex  
Tél. : 02 62 20 96 40 – Fax: 02 62 20 96 41

#### Site géographique

Direction de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale  
de La Réunion  
Site de Gaulle (DJSCS)  
60, avenue du Général De Gaulle  
97 400 Saint-Denis

#### Site internet

<http://www.reunion.djscs.gouv.fr>

### LES APTITUDES

Outre des aptitudes relationnelles, ce métier requiert un intérêt pour les problèmes économiques, les aspects techniques et pratiques de la vie quotidienne ainsi que les problèmes d'environnement. Etre à l'aise en situation d'animation constitue un atout.

### LES CONDITIONS D'ADMISSION EN FORMATION

Peuvent se présenter à la sélection des écoles, les candidats titulaires de :

- BTSESF (brevet de technicien supérieur en économie sociale et familiale) ;
- DUT « carrières sociales » ;
- DEASS (diplôme d'Etat d'assistant de service social) ;
- DEES (diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé) ;
- DEETS (diplôme d'Etat d'éducateur technique spécialisé) ;
- DEEJE (diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants) ;
- ayant obtenu une validation partielle des acquis de l'expérience.

Les candidatures sont examinées par une commission d'admission instituée dans chaque établissement de formation.

### LA FORMATION

Sa durée varie en fonction des diplômes déjà obtenus.

- La formation des titulaires du BTSESF comprend 540 heures de formation théorique et 560 heures de stage (16 semaines). Le stage doit être effectué auprès d'un conseiller en économie sociale et familiale.
- Pour les autres candidats, le directeur de l'établissement établit un programme de formation individualisé au regard des diplômes obtenus ou des domaines de compétences déjà validés.

L'enseignement théorique est réparti en 4 domaines principaux :

- conseil et expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne ;
- intervention sociale ;
- communication professionnelle ;
- implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter-institutionnelles.

### LE DIPLOME

La formation est sanctionnée par le diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale (DECESF), délivré par le ministère de l'Education Nationale. Le DECESF est organisé en 8 domaines de compétences validés chacun par une épreuve de certification organisée soit pendant le temps de la formation menant au BTSESF soit pendant le temps de la formation menant au DECESF.

Les candidats titulaires des diplômes suivants : DUT « carrières sociales », DEASS, DEES, DEETS, DEEJE, sont dispensés d'un certain nombre de domaines de compétences. Chaque DC doit être validé séparément. Ce diplôme est classé au niveau III de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation (répertoire national des certifications professionnelles - RNCFP).

L'ensemble du diplôme doit être validé dans une période de 5 ans à compter de la date de notification de la validation du premier domaine de certification prise par le jury.

### LA VAE

Le diplôme d'Etat de CESF peut également être obtenu par validation des acquis de l'expérience. Pour cela, les candidats doivent justifier de compétences professionnelles en rapport direct avec le diplôme. La durée totale d'activité cumulée exigée est de 3 ans en équivalent temps plein.

Faire acte de candidature, uniquement par courrier, aux DAVA (Dispositif Académique de Validation des Acquis) des

Rectorats

Rectorat de la Réunion – DAVA

26 rue Pitel  
97490 Sainte-Clotilde

Tél : 02 62 29 93 76

[cr.cafoc@ac-reunion.fr](mailto:cr.cafoc@ac-reunion.fr)

### LA CARRIERE

**1 - Les employeurs :** Les secteurs les plus divers (services et institutions à caractère social) emploient les quelques 10 000 conseillers en économie sociale et familiale actuellement en activité :

- services sociaux, caisses d'allocations familiales, entreprises, associations d'accueil de travailleurs de migrants, associations d'aide aux personnes âgées ;
- services sociaux et culturels, foyers de jeunes et centres sociaux ;
- services spécialisés, hôtels maternels, foyers, centres d'hébergement, hôpitaux.

Mais ces professionnels trouvent aussi leur place dans des secteurs plus spécialisés tels que les offices HLM, les associations d'aide à domicile, les services accueillant les personnes handicapées ou inadaptées, ou encore les associations de consommateurs ou les banques.

**2 - La carrière :** Les salaires et la carrière sont déterminés, soit par des textes réglementaires pour les salariés du secteur public, soit par des conventions pour ceux qui relèvent du secteur privé.

**3 - Les perspectives :** Avec de l'expérience professionnelle, le conseiller en économie sociale et familiale peut accéder à des postes d'encadrement tels que ceux de responsable de circonscription d'action sociale ou d'unité territoriale, ou de conseiller technique dans la fonction publique territoriale.

Le conseiller en économie sociale et familiale qui le souhaite peut :

- postuler pour un poste d'encadrement ou de direction dans un centre de formation de TISF (techniciens de l'intervention sociale et familiale) ;
- présenter à l'Education Nationale un concours de professeur technique adjoint ;
- accéder à la formation d'assistant de service social ;
- suivre un complément de formation pour devenir conseiller conjugal et familial.

D'autres possibilités s'offrent encore à eux. Ils peuvent :

- obtenir, après avoir suivi les formations complémentaires adéquates, le Certificat National de Compétence (CNC) de mandataire judiciaire aux majeurs protégés, mention Mesure judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) ou mention Mesure d'accompagnement judiciaire (MAJ) ou le CNC de délégué aux prestations familiales (DPF) ;
- préparer le Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS) ;
- accéder, après sélection, à la formation conduisant au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Etablissement Social (CAFDES) ;
- préparer, sous certaines conditions, le Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale (DEIS).